

AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU MERCREDI 3 MARS 2021

Conformément aux dispositions prévues par :

- d'une part, l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020, qui prolonge l'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 jusqu'au 1 avril 2021
- d'autre part, le décret n° 2020-1614 du 18 décembre 2020, qui prolonge l'application du décret 2020-418 du 10 avril 2020 jusqu'au 1 avril 2021

le conseil d'administration de l'Amicale a, dans ses échanges par mails des 25 janvier et 1 février 2021, décidé que l'assemblée générale se tiendrait à huis clos le 3 mars 2021 et qu'elle serait précédée d'une procédure écrite entre les membres avec un vote par correspondance.

Les convocations, accompagnées d'un dossier contenant l'ensemble des rapports (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier) et d'un bulletin de vote (si licencié) ont été envoyées le 15 février aux :

- 110 licenciés : 109 par mail et 1 par courrier postal
- 50 membres bienfaiteurs : 47 par mail et 3 par courrier postal

Membres présents (bulletins de vote reçus) : 82 sur 110 licenciés soit 75%.

1 - Vote des différents rapports.

-rapport moral :	pour :	80	contre :	0	abstention :	2
-rapport d'activités :	pour :	80	contre :	0	abstention :	2
-rapport financier :	pour :	80	contre :	0	abstention :	2

Les différents rapports sont approuvés à la majorité

2- Élection au conseil d'administration.

5 membres sortent :

Georges Evenepoel, Jean Patrice Gaudry, Michel Précloux, Jacqueline Sellem, Daniel Silliau.

Ils se représentent tous, sauf Jean Patrice Gaudry, et Christian Billery se porte candidat.

Résultat de l'élection : 82 votes exprimés :

Christian Billery :	78 voix - élu
Georges Evenepoel :	82 voix - élu
Michel Précloux :	80 voix - élu
Jacqueline Sellem :	81 voix - élue
Daniel Silliau :	82 voix - élu

3 – Election du Président

Bruno Cuvillier est élu président pour la 6^{ème} année consécutive.

Le secrétaire

Jean Louis Casenove